



Communiqué de presse

## **On veut nos salaires, pas des bons alimentaires !**

**Fonctionnaires stagiaires et contractuel-les enseignant-es, en fonction depuis le 1<sup>er</sup> septembre dans les écoles de Seine-Saint-Denis, nous sommes toujours sans salaire, aujourd'hui, 20 octobre 2014.**

Accompagné-es et soutenu-es par les syndicats SUD Education, Snudi-FO et CGT Educ'Action, nous avons été reçus ce jour par les services de la DSDEN 93.

Il semblerait que les 231 stagiaires et contractuel-les concerné-es toucheraient une « avance sur salaire » (60% du salaire brut des mois de septembre et octobre) en milieu de semaine.

Une régularisation serait prévue fin novembre. Nous attendons que les annonces orales soient suivies des faits !

Pourtant, Monsieur le DASEN a été alerté de cette situation depuis plusieurs semaines. Des engagements de versement d'une avance de traitement avaient été pris et n'ont pas été respectés, sous couvert d'une « erreur technique » de la Direction des Finances Publiques.

En conséquence, les préjudices subis par les collègues non payé-es sont nombreux et graves : mise en interdit bancaire, incapacité de payer son loyer, ses frais de transport, ses dépenses alimentaires...

Monsieur le DASEN se dédouane de toute responsabilité concernant ces graves préjudices en invitant les collègues à :

- Prendre rendez-vous avec leur banque
- Demander des bons alimentaires aux services sociaux de la DSDEN
- Demander une aide d'urgence à la mutuelle MGEN
- Faire appel aux assistantes sociales de la DSDEN

**Nous continuons de dénoncer cette situation scandaleuse d'un Etat qui se retrouve dans l'incapacité de payer ses agents : tout travail mérite salaire, payé en temps et en heure !**

Bobigny, le 20 octobre 2014

**Des stagiaires et des contractuel-les de l'Education Nationale**

**Avec leurs organisations syndicales Snudi-FO 93, CGT-Educ'Action 93 et SUD Education Créteil.**